

# Management et organisation des entreprises



Cliquez-ici pour vous inscrire

## Code CPF

MR107BA2

## Objectif général

Proposer une approche globale du management et des questions liées à la direction et à la gestion d'une entreprise (exception faite des aspects juridiques). C'est un des cours de base des différents cursus de management et s'adresse aussi aux personnes désireuses d'acquérir une culture générale dans ce domaine. Il s'agit notamment de sensibiliser les ingénieurs et cadres de formation initiale technique aux aspects économiques et managériaux de leur métier.

## Conditions d'accès

Admission après entretien

## Modalités de validation

Examens de fin de semestre

**Tarif : 1 035€**

## ① Descriptif

- Introduction : définitions, la notion de gouvernance, la Responsabilité Sociale de l'Entreprise (RSE)
- La stratégie : analyse stratégique (problématiques, outils et méthodes), stratégie de portefeuille et stratégie business, segmentation, facteurs clés de succès, stratégies génériques, gestion de portefeuille d'activités, manœuvres stratégiques
- L'organisation (de la PME à la multinationale) : structure et les processus organisationnels, culture organisationnelle.
- Le management de la qualité et la maîtrise des processus.
- La gestion de la technologie, la gestion de l'innovation.
- Le marketing : marketing stratégique et marketing opérationnel, marketing mix.
- La performance, rappel sur les comptes et les outils de mesure : comptes et analyse financière. Les coûts : maîtrise des coûts, contrôle de gestion, actualisation et calcul d'investissement.

## ★ Points forts de la formation

Valider le bloc 1 du master finance de marché et gestion des capitaux

## PROGRAMME

Modalité du bloc : Tout à distance

Une unité d'enseignement à choisir parmi les unités d'enseignement parmi :

- Management et organisation des entreprises
- Gestion de trésorerie et relations banques-entreprises
- Finance et Informatique des Salles de Marché (FISM) II
- Mathématiques financières
- Activités et biens de l'entreprise
- Règles générales du droit des sociétés